



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL
CASTILLONNAIS

D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées
ariégeoises 09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux

www.chevalcastillonnais.fr

contact@chevalcastillonnais.fr

ASSEMBLEE GENERALE ANCCAP

Vendredi 10 avril 2026

PNR 09240 Montels

Ouverture de séance 9h45.

Désignation d'une secrétaire de séance : Priscilla MILHORAT validé par l'assemblée.

Ordre du jour :

- Bilan moral 2025
- Bilan financier 2025
- Prévisionnel 2026
- Ratification de la décision du CA pour le remplacement de Marie SIROTENKO
- Élection du conseil d'administration

-Bilan financier :

Subvention perçus en 2025 environ 61000€ (environ 43000€ en 2024)

Dépenses 2025 environ 87000€ (contre environ 47000€ en 2024)

Voir compte de résultat

Cet écart est lié aux actions collectives de communications, d'évènements et de promotions de la race.

Le résultat d'exploitation affiche -26000€, ceci est dû au décalage entre les dépenses et les subventions perçues.

Pour pallier cet écart de délai le comptable propose de passer à une « comptabilité par engagement » afin que le compte de résultat reflète mieux la réalité.

Mise au vote du passage à une comptabilité d'engagement : validé à l'unanimité



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL
CASTILLONNAIS

D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées
ariégeoises 09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux

www.chevalcastillonnais.fr

contact@chevalcastillonnais.fr

Proposition de mettre dans la compta le matériel que possède l'ANCCAP (voiture, dresseuse, etc.)

Décembre 2025 :

Compte courant 2600€

Livret environ 500€

L'ANCCAP est à ce jour en attente de plusieurs subventions (fonds éperon, département, région, ...) à hauteur de 35000€.

Mise au vote du rapport financier : Validé à l'unanimité.

BILAN MORAL

-Adhésion :

Elles se font actuellement via Yapla. Nous proposons que prochainement elles se fassent via le site de la SHF dont l'outil est agréé par le MASA pour le contrôle de performance.

Nous avons déjà utilisé cet outil pour les engagements au concours 2025.

Pour pouvoir souscrire une adhésion à l'ANCCAP chaque personne devra créer un compte SHF.

En passant par la SHF nous rencontrons des difficultés sur le système d'adhésion famille, nous devons revoir les modalités. C'est à dire que nous devons distinguer les éleveurs des utilisateurs. Décision prise après discussion de distinguer les éleveurs des utilisateurs et de supprimer les adhésions "famille".

Présentation de l'outil SHF.

Proposition de partir sur le mode d'adhésion via la SHF en considérant 3 types d'adhésions (chaque adhésion sera liée à un éleveur, un propriétaire ou un sympathisant) : Mise au vote : 3 abstentions – validé à la majorité

Précision : actuellement les encouragements sont perçus par la FERL avant d'être redistribués aux OS (sur le nombre de chevaux engagés au concours).

En 2024 c'est l'ANCCAP qui a fait boîte aux lettres, mais ceci demande un travail énorme aux bénévoles de l'association qui a des moyens humains limités.

Pbl soulevé : la SHF fait « banque » et chaque éleveur devra alors demander directement ses encouragements à la SHF.

Chaque éleveur doit créer son compte SHF, les sociétés agricoles sont prises en compte.



ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL
CASTILLONNAIS

D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées
ariégeoises 09240 MONTELS

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux

www.chevalcastillonnais.fr

contact@chevalcastillonnais.fr

-Santé élevage 2025 :

Nous avons atteint les 50 naissances en 2025 (pour 77 juments saillies).

Voir diapo.

Présentation rapide du site internet et de l'espace personnel : <https://chevalcastillonnais.fr/>

(Demander au webmaster qu'il y ait un système d'alerte envoyé aux adhérents lorsqu'un compte rendu est mis en ligne)

Lignée étalon mis à jour : *voir diapo*

Remarque : les lignées perdues par la voie mâle peuvent être récupérés par la voie femelle (à voir en CLG).

- Manifestations :

La promotion de la race est largement assurée, puisque nous participons à beaucoup de salon, foire et autres manifestations. Nous déplorons cependant le manque de candidats pour représenter la race qui reposent souvent sur les mêmes personnes.

Voir diapo

-Concours de Saint Girons :

La première édition du concours multi races qui a eu lieu à Saint-Girons en octobre 2025 a regroupé aux côtés du cheval castillonnais les chevaux de Mérens et les ânes et mules des Pyrénées. Ce concours a été organisé en très peu de temps avec encore une fois trop peu de moyens humains. De plus nous n'avons pas eu le choix de la date en raison de la forte occupation des lieux toute l'année. Globalement, encore trop peu d'animaux sont présentés aux concours.

Voir diapo



**ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL
CASTILLONNAIS**

D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

**Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées
ariégeoises 09240 MONTELS**

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux

www.chevalcastillonnais.fr

contact@chevalcastillonnais.fr

- Fédération des Races locales des Pyrénées à petits effectifs :

Cette fédération créée il y a un an, à laquelle l'ANCCAP est adhérente regroupe différentes espèces des Pyrénées à petits effectifs comme la vache casta, la chèvre des Pyrénées, le porc gascon, l'abeille noire, etc.

Voir diapo

CONCLUSION :

De manière générale l'association évolue bien sur plusieurs points mais la charge de travail repose encore sur trop peu de personnes.

Appel à la mobilisation !

Bilan moral mis au vote : validé à l'unanimité

-PREVISIONNEL 2026

Réduction de la promotion, notamment en réadaptant par exemple notre présence sur les salons comme à Paris en faisant intervenir par exemple l'office de tourisme ou des producteurs locaux pour co-financer les stands et « vendre » le territoire et la race.

Actions de communications, même prévision que l'année précédente.

CPBR : chaque confirmation coûte 15euros/cheval à l'ANCCAP, désormais il faudra que chaque éleveur fasse une demande de confirmation sur le site de la SHF et paye les 15 euros .

Livre castillonnais : Olivier COURTHIADE a terminé l'ouvrage. Demande de financement à faire pour l'édition.

Prévision d'achat d'un ordinateur pour le poste de secrétaire.

Voir diapo

Prévisionnel mis au vote : adopté à l'unanimité



**ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL
CASTILLONNAIS**

D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

**Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées
ariégeoises 09240 MONTELS**

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux

www.chevalcastillonnais.fr

contact@chevalcastillonnais.fr

-CONCOURS 2026 :

Questionnement sur le lieu et le rassemblement avec les Mérens et Anes et de joindre le concours à une autre manifestation pour avoir plus de monde.

Après discussion, l'assemblée donne mandat au CA pour le concours 2026.

-ACTIONS 2026 :

Avignon, SIA Paris, Albi, formation éleveurs, livre castillonnais, travail sur le contrôle de performance.

Voir diapo

Encore une fois trop peu de personnes répondent aux appels à candidatures.

Transhumance en Bethmale, sont invités de nombreux élus nous avons besoins de bénévoles.

-PRM 2026 :

18 demandes dont 10 éligibles en 2025.

Info PRM : *Voir diapo.*

-ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Proposition de voter à main levée : validé à l'unanimité

Candidats :

Francois Guamis: élu à l'unanimité

Claude Marconot : élu à l'unanimité

Laurent Prenat : élu à l'unanimité

Sylvain Salamero : élu à l'unanimité



**ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL
CASTILLONNAIS**

D'ARIÈGE-PYRÉNÉES

**Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées
ariégeoises 09240 MONTELS**

Siège administratif : Lieu-Coufet 09500 Roumengoux

www.chevalcastillonnais.fr

contact@chevalcastillonnais.fr

Vacance au CA :

L'ancienne trésorière Marie Sirotenko a démissionné du CA, le Conseil d'Administration propose à l'assemblée la candidature d'Arnaud Vaquié pour remplacer Marie Sirotenko au CA.

Validé à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée à 12h15.

La secrétaire de séance

Priscilla MILHORAT

Le Président

Sylvain SALAMERO